

La loi pour une République Numérique porte une ambition originale à de nombreux points de vue. Issue en partie d'une consultation populaire réalisée en ligne, elle a initié une nouvelle méthode d'élaboration des lois dont on espère de nouveaux exemples. Sur le fond, les innovations de la loi sont à la hauteur des attentes exprimées par le public. Elle adapte des domaines très variés du droit positif à la réalité numérique, en ayant à la fois le souci de renforcer la protection des droits des personnes et de démocratiser l'accès à certains contenus. Qu'il s'agisse de l'ouverture des données publiques, du droit à l'oubli des mineurs, de la diffusion des travaux scientifiques, ou encore du statut des compétitions de jeux vidéo, la loi adapte le cadre juridique existant à de nouvelles pratiques et de nouveaux besoins. Cette diversité rejaillit sur les nombreuses branches du droit impactées par la loi : droit des données personnelles, droit de la propriété intellectuelle, droit du sport, droit administratif,...

L'actualité et l'importance de cette loi invitent naturellement à mener une étude de fond sur ses principales dispositions. C'est le projet que la table ronde annuelle de l'IREDIC/LID2MS se propose de mener à bien pour l'année universitaire 2016-2017. Les étudiants seront ainsi chargés d'identifier et de présenter les apports de la loi dans ces différents domaines. Comme chaque année, leurs travaux seront aussi l'occasion d'échanger avec des professionnels invités. Les actes de la table ronde seront publiés en ligne.

Les interventions des étudiants du Master 2 « Droit des médias et des télécommunications » sur ces différents thèmes bénéficieront cette année de l'éclairage de quatre personnalités qualifiées : **Madame Christine BALAGUÉ**, Professeure, Institut Mines-Télécom, Télécom Ecole de Management, Titulaire de la Chaire Réseaux Sociaux et Objets Connectés, **Monsieur Jean-Jacques GOMEZ**, Conseiller honoraire à la Cour de cassation, Ancien Avocat au Cabinet Alain Bensoussan, **Monsieur Gaylor RABU**, Maître de conférences au Centre de Droit économique, Université d'Aix-Marseille, **Maître Sophie SAVAÏDES**, Avocat au Barreau de Marseille.

REGARDS CROISÉS SUR LA LOI POUR UNE RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE

TABLE RONDE

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ETUDES
EN DROIT DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

9 h 00 Accueil des participants (Salle des Actes)

Allocutions de bienvenue de M. le Professeur Philippe BONFILS, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique, et de **M. le Professeur Hervé ISAR**, Directeur de l'IREDEC, Directeur du LID2MS

9 h 20 Propos introductif de M. Philippe MOURON, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, coordinateur de la table ronde

9 h 30 • Aspects politiques et légistiques de la loi, sous la direction de M. Hervé ISAR, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

– Présentation du rapport de Mmes Mégane AMBLARD et Ariane DAGORN, étudiantes du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».

9 h 50 • L'économie de la donnée dans la loi pour une République numérique, sous la direction de Mme Dominique AUGÉY, Professeure à l'Université d'Aix-Marseille

– Présentation du rapport de Mmes Salomé BELLALOU, Flavie RAPITEAU et Lauren STIEGLITZ, étudiantes du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».

10 h 10 • Intervention de Monsieur Jean-Jacques GOMEZ, Conseiller honoraire à la Cour de cassation, Ancien Avocat au Cabinet Alain Bensoussan

Discussion

10 h 50 • L'apport de la loi au droit des données publiques, sous la direction de M. Jean FRAYSSINET, Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille, et de M. Philippe MOURON, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

– Présentation du rapport de Mme Lisa BUYUKLAPSIN et de M. Joffrey LABOUREL, étudiants du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».

11 h 10 • L'apport de la loi au droit des réseaux numériques, sous la direction de M. Frédéric LAURIE, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

– Présentation du rapport de MM. Grégoire LOUIS et Saber OTHMANI, étudiants du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».

11 h 30 • Intervention de Madame Christine BALAGUÉ, Professeure, Institut Mines-Télécom, Télécom Ecole de Management, Titulaire de la Chaire Réseaux Sociaux et Objets Connectés

Discussion

12 h 15 Pause lunch (Patio ou Grand hall)

13 h 45 Reprise des travaux

• **L'apport de la loi au droit des données personnelles**, sous la direction de M. Jean FRAYSSINET, Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille, et M. Philippe MOURON, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

– Présentation du rapport de Mmes Alexia AILLIOT, Chloé DEBAINE et Elora LAYET, étudiantes du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».

14 h 10 • Intervention de Maître Sophie SAVAÏDES, Avocat au Barreau de Marseille, Droit du numérique

14 h 30 • L'apport de la loi au droit de la propriété littéraire et artistique, sous la direction de Mme Alexandra TOUBOUL, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

– Présentation du rapport de Mmes Valentine BEAULIEU et Jessica DARMON, étudiantes du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».

Discussion

15 h 10 • L'apport de la loi au droit du commerce électronique, sous la direction de M. Romain GOLA, Maître de conférences à Télécom Ecole de Management, Institut Mines-Télécom Paris

– Présentation du rapport de Mmes Estelle DEBÈS, Maria KAZANSKAYA et Nansa OUATTARA, étudiantes du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».

15 h 30 • L'apport de la loi à l'e-sport, sous la direction de M. Philippe MOURON, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille

– Présentation du rapport de MM. Thomas ROUILLÉ et Valentin BOURDARIE, étudiants du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».

15 h 50 • Intervention de Monsieur Gaylor RABU, Maître de Conférences au Centre de Droit économique, Université d'Aix-Marseille

Discussion

16 h 30 Rapport de synthèse présenté par M. Jean FRAYSSINET, Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille.

16 h 50 Clôture des travaux